

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le lundi 20 avril 2020, à 18 heures 30, par l'application TEAMS en raison de la distanciation sociale.**

**Sont présentes et sont présents, mesdames et messieurs :**

Mme Mélissa Bastien, enseignante  
Mme Pascale Beaudoin, enseignante  
Mme Linda Carrière, représentante du personnel de soutien  
Mme Lucie Chapdelaine, représentante du service de garde  
Mme Marie-Josée Daigle, représentante parent et secrétaire  
Mme Gisèle Le François, enseignante  
Mme Sandra Loiselle, représentante parent et délégué au comité de parent  
Mme Lucie Péloquin, directrice  
M. Étienne Roberge, représentant parent et président  
Mme Christine Robert, représentante parent, substitut au président  
Mme Julie-Ann Ross, enseignante  
M. Louis-Martin Tremblay, représentant parent et trésorier

**Est absente, madame :**

Mme Vanessa Beaudry, représentante parent

**1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion**

Le quorum étant constaté, nous procédons à l'ouverture de la séance à 18h52.

**2. Mot de bienvenue**

M. Étienne Roberge souhaite la bienvenue à tous et explique certaines fonctions de base de l'application *Microsoft teams*.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Louis-Martin Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour.

**C-20-04-605** Adopté à l'unanimité.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 3 février 2020**

Des modifications sont apportées au procès-verbal de la rencontre du 3 février dernier.

**Au point 7.2 :**

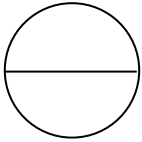
Modification de l'heure de la rencontre parents/enfants en maternelle au début de l'entrée progressive qui aura lieu de 8h30 à 9h15.

L'heure de la rencontre parents/enseignants en soirée concernant l'entrée à la maternelle doit demeurer de 18h30 à 19h15.

L'heure du début de la séance du conseil d'établissement du 3 mars doit être modifiée; celle-ci a débuté à 19h.

L'adoption du procès-verbal corrigé est proposée par Mme Christine Robert.

**C-20-04-606** Adopté à l'unanimité.



**5. Suivi au procès-verbal**

Retour sur la demande de M. Étienne Roberge sur l'accès au programme informatique *Tap'touche*. La lourdeur du processus administratif pour inscrire tous les élèves de l'école fait en sorte qu'inscrire d'office tous les élèves de l'école serait difficilement envisageable. Anciennement, la commission scolaire s'occupait de créer un code propre à chaque élève, maintenant, chaque école a la responsabilité de créer chacun des codes. Cependant, s'il y avait des demandes de la part des parents, elles pourraient être traitées de façon individuelle de façon à créer un accès individuel à chaque enfant intéressé à utiliser *Tap'touche*. Mme Lucie Péloquin rappelle que ça ne répond pas nécessairement au besoin de tous les enfants. Si les parents sont intéressés, ils peuvent en faire la demande auprès de l'enseignant de leur enfant, même si celui-ci n'a pas de plan d'intervention. Discussion autour de la possibilité d'informer les parents de la procédure à suivre pour avoir accès à *Tap'touche*. À évaluer l'an prochain.

**5.1 Rapport de trésorerie; (point à reporter).**

**6. Consultation**

**6.1 Répartition du temps matières**

Présentation de la répartition du temps matières par Mme Lucie Péloquin. Statu quo avec l'an dernier.

L'adoption de la répartition du temps matière est proposée par Mme Lucie Chapdelaine.

**C-20-04-607** Adopté à l'unanimité.

**6.2 Horaire du primaire et du préscolaire**

Présentation de l'horaire par Mme Lucie Péloquin. Statu quo avec l'an dernier.

L'adoption de l'horaire du primaire et du préscolaire est proposée par Mme Sandra Loiselle.

**C-20-04-608** Adopté à l'unanimité.

**6.3 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 20-21**

Survot des modifications apportées au document par Mme Lucie Péloquin. Les membres du conseil d'établissement peuvent apporter des modifications. En date du conseil, aucun membre n'a proposé de modifications ni émis de commentaires à ce sujet. Le document à remplir en cas de demande de modifications devant être acheminé au plus tard le 1<sup>er</sup> mai, Mme Lucie Péloquin propose aux membres du conseil d'établissement, faisant suite à la demande de M. Étienne Roberge, de soumettre leurs idées avant la fin avril en cas de modifications.

L'adoption des objectifs, principes et critères de répartition des ressources 20-21 est proposée par Mme Lucie Chapdelaine.

**C-20-04-609** Adopté à l'unanimité.

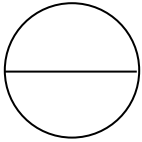
**6.4 Résolution pour les mesures regroupées 20-21**

Présentation du document par Mme Lucie Péloquin. Explication des bienfaits des mesures regroupées. Permet notamment un meilleur service aux élèves et une équité entre les écoles.

Questionnement en lien avec la continuité des services offerts par les mesures regroupées et la transformation de la commission scolaire en centre de services scolaires. Mme Péloquin mentionne que cela ne changera pas les services offerts.

L'adoption de la résolution pour les mesures regroupées 20-21 est proposée par Mme Gisèle LeFrançois.

**C-20-04-610** Adopté à l'unanimité.



**6.5 Date de l'assemblée annuelle des parents**

La date proposée est le jeudi le 10 septembre 19h.

L'adoption de la date de l'assemblée annuelle des parents est proposée par Mme Christine Robert.

**C-20-04-611**

Adopté à l'unanimité.

**6.6 Leucan 20-21**

Mme Lucie Péloquin demande aux membres du conseil d'établissement leur accord afin de reconduire la campagne des tirelires à l'Halloween.

L'adoption du projet Leucan 20-21 est proposée par Mme Linda Carrière.

**C-20-04-612**

Adopté à l'unanimité.

**6.7 Activités mai et juin**

Mme Lucie Péloquin a eu une discussion avec les enseignants sur les activités à venir avec la pandémie. Considérant la situation actuelle et la distanciation qui sera imposée si retour il y a, mis à part la fête du service de garde, tout ce qui nécessitait un regroupement (spectacle de musique, olympiades, sorties à la piscine de fin d'année, journée des finissants...) devra être vécu autrement. Les activités organisées par l'OPP soit la vente de garage et les super recycleurs seront reportés à l'an prochain. Mme Lucie Péloquin communiquera avec Mme Véronique Gallant pour lui expliquer la situation. Au niveau des élèves de 6<sup>e</sup> année, l'idée est de regarder comment on peut faire vivre une activité particulière aux élèves finissants puisque le camp prévu sera annulé cette année. Les parents seront remboursés.

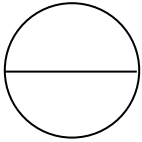
Questionnement de M. Étienne Roberge à propos des mesures qui seront prises pour s'assurer d'un retour à l'école en sécurité. En ce moment, les directions d'école en CCG n'ont pas reçu d'informations supplémentaires. Ils n'en savent pas plus sur le retour, la façon de faire la distanciation etc. Mme Lucie Péloquin explique aux membres du conseil qu'au moment où ils recevront des directives claires, ils travailleront très fort pour mettre toutes les mesures en place pour s'assurer de la sécurité de tous. Une demande est émise à ce que les membres du conseil d'établissement soient informés des développements. Mme Lucie Péloquin indique qu'elle tentera de faire un suivi au conseil d'établissement. Cependant, au moment où la date de réouverture sera confirmée, l'équipe-école devra se mobiliser rapidement pour assurer le bon fonctionnement du retour à l'école.

Mme Lucie Péloquin en profite pour demander aux membres parents du conseil d'établissement leurs commentaires sur les trousseaux éducatifs et les communications aux parents. Les trousseaux sont envoyés tous les lundis après-midi via courriel. Une copie papier est envoyée par la poste pour 4 familles qui en ont besoin. Les commentaires sont positifs. Mme Lucie Péloquin souligne le travail de toute l'équipe-école. Elle mentionne aussi que certaines familles à risque ont été identifiées et un suivi est fait avec eux chaque semaine par un moyen (téléphone, courriel ...) élaboré avec le parent. Les membres du conseil semblent satisfaits de communications de l'école et de la C.S.

**C-20-04-613**

L'adoption des activités mai et juin est proposée par Mme Gisèle LeFrançois.

Adopté à l'unanimité.



## 7. Information

### 7.1 Critères de formation des groupes;

Présentation des critères de formation des groupes. Très peu de changement dans le document. Un ajout concernant les classes de niveau double. Les demandes spéciales provenant des parents doivent être soumises par écrit et seront prises en considération après les critères de formations des groupes.

### 7.2 Règles de classement/passage d'un degré à l'autre

Présentation des règles de classement. Survol du document notamment pour le passage préscolaire au primaire. Dans le cas d'une reprise d'année, l'équipe école fait une proposition aux parents des élèves en difficultés qui tient compte des besoins des élèves. Le même exercice se fait au primaire. Il faut toutefois savoir que le MEES impose d'aller au secondaire après une 7<sup>e</sup> année à l'école primaire. Cette année, avec la fermeture des écoles, Mme Lucie Péloquin est en attente des consignes du Ministre concernant les élèves en reprise d'année.

## 8. Période réservée à la représentante du service de garde

Mme Lucie Chapdelaine a fait une levée de fond dans la première semaine de confinement. Elle a remis la somme amassée à la guignolée de Ste-Madeleine pour aider les familles de Ste-Madeleine dans le besoin. Le geste a été souligné par Mme Lucie Péloquin, félicitations.

À la suite des demandes de photos des élèves de l'école avec des dessins d'arcs-en-ciel, la vidéo devrait être mise en ligne sur *Facebook* la semaine du 20 avril. Un autre projet de vidéo, de la part des membres du personnel, est en action. Nous sommes en attente des directives pour les inscriptions au service de garde pour l'année 2020-2021. Il n'y a pas de service de garde d'urgence à l'école en date du conseil d'établissement.

## 9. Période réservée au président

M. Étienne Roberge remercie les membres pour leur implication. Il souhaite aux membres du conseil d'établissement et aux familles de l'école de rester en santé et leur demande de suivre les consignes.

## 10. Période réservée à la représentante du comité de parents

La dernière rencontre a eu lieu le 25 février. Mme Sandra Loiselle a assisté, en vidéoconférence le 19 avril, à une mise à jour des dossiers et le 6 mai sera la date de la prochaine réunion. En date du conseil d'établissement, pas de nouvelles informations ont été abordées. S'il y en a dans les prochaines semaines, Mme Loiselle s'engage à les transmettre à M. Étienne Roberge et Mme Lucie Péloquin.

## 11. Date de la prochaine rencontre

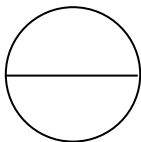
La prochaine rencontre des membres du conseil d'établissement aura lieu le 4 mai s'il y a suffisamment de points à l'ordre du jour.

## 12. Levée de l'assemblée

Mme Gisèle Le François propose la levée de l'assemblée à 20h10.

C-20-04-614 Adopté à l'unanimité.

**Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph-Spénard**



\_\_\_\_\_  
Étienne Roberge, président

\_\_\_\_\_  
Marie-Josée Daigle, secrétaire